



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE CLT DU 12 JUIN 2018

Présents :

Mme DUBOUILH, présidente	Mme DEBRET, vice-présidente/section cartonnage
Mme COLLET, vice-présidente/section encadrement	Mme MAINY, secrétaire/section astronomie
Mme MAPPUS, trésorière/section cuisine	Mme CELL, secrétaire-adjointe/section mosaïque
M. LE PALEC, trésorier-adjoint/section photo	Mme ESTEBAN, section scrabble
Mme CHAPPART, section peinture sur soie	Mme CEZE, section peinture sur porcelaine
Mme FAVEROLLE, sections belote et tarot	Mme GAULIER, section théâtre
M. LOCQUET, section aéromodélisme	Mme GRISOLET, section reliure
Mme LACROIX, section cartonnage	Mme MAUNIER, section pyramide
M. GUALDARONI, section échecs	M. ETEVE, section échecs

Excusés :

M. GRILLET, section astronomie
M. POIVRET, section poterie
Mme TEXIER, section pyramide
Mme NEURANTER, section théâtre
Mme BUJADOUX, future animatrice de la section patchwork
Mme PERROT, section Reliure

∞∞∞∞∞∞

La Présidente ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'assister à ce comité qui est le dernier de la saison 2017/2018 et précise que cette réunion sera suivie d'un diner organisé dans le but de favoriser les échanges entre animateurs.

Points abordés :

1 - Validation de candidatures d'animatrices : deux candidatures sont soumises à la validation du comité. Il s'agit de Mme BUJADOUX qui animera la section Patchwork à partir de septembre 2018 et de Mme COLLET qui co-anime la section Encadrement. Les deux candidatures sont cooptées par l'ensemble des participants.

2 - Participation au forum de rentrée : celui-ci se déroulera le samedi 08 septembre. La présidente demande aux sections de déposer des objets à exposer sur le stand de CLT. Bien entendu la participation des animateurs est souhaitée afin de renseigner le public sur les activités.

3 - Exposition de CLT : la prochaine exposition est prévue du 15 au 24 novembre 2018. A ce jour nous ne savons pas quelle salle nous sera attribuée. La mairie sera relancée sur cette question car il est indispensable de connaître le lieu avant de fabriquer les affiches.

Le club photo est sollicité pour faire des photos de chaque section qui figureront sur les affiches.

Comme les années précédentes, il est indispensable d'assurer une présence en continu durant cette période.

4 - CLT a été sollicité pour réaliser un décor en mosaïque sur la façade du Moustier à l'occasion de ses 30 ans. Une première tranche devra être posée pour octobre lors de l'ouverture de la période anniversaire. CLT a accepté cette commande.

5 - Fonctionnement :

a) Gestion : La trésorière présente le travail accompli depuis son élection et propose une méthode de fonctionnement destinée à faciliter l'exercice de sa tâche et de donner des informations actualisées aux représentants des sections. Pour ce faire il est nécessaire de faire coïncider l'année de cotisation et l'exercice comptable, c'est-à-dire du 01/09 au 31/08. Cette proposition est validée et amènera une modification du règlement intérieur.

Se pose la question de la tarification différenciée Thorigny/hors Thorigny. Cette double tarification complique la tâche de la trésorière et se justifie moins que par le passé. En effet, l'appartenance à Marne et Gondoire a amené plusieurs communes à uniformiser leurs tarifs. Il est proposé de retenir les bases suivantes :

- Cotisation CLT : 20 € pour les adultes et 15 € les jeunes.
- Sections : les animateurs sont chargés de définir le montant de la cotisation de leur(s) section(s) respective(s) et de le communiquer au bureau de l'association.

b) Secrétariat : Mme MAINY avait fait part de son souhait de ne pas demander le renouvellement de son mandat lors de l'AG de 2019. Pendant cette dernière année d'exercice, elle souhaite conserver les relations avec la municipalité. Le reste des tâches sera assuré par la secrétaire adjointe.

c) Documentation :

- Une liste des animateurs a été communiquée avant cette réunion à chaque personne concernée afin de l'actualiser, ce qui a été fait par la secrétaire adjointe dès lors qu'elle a reçu des modifications à effectuer. Bien entendu cette liste sera remise à jour à la rentrée 2018 et chaque fois que nécessaire. Il suffit d'en informer S. CELL ou la présidente.
- La rédaction du règlement intérieur nécessite une actualisation. Il a été discuté de quelques points de ce document en séance. Un exemplaire a été distribué à chaque participant qui, après lecture, proposera si nécessaire des modifications. Le document sera transmis aux absents. **Ce travail est à accomplir en vue de la réunion du 02 octobre.** Les questions, remarques et/ou suggestions peuvent être transmises à la présidente ou au secrétariat dans l'intervalle.
- Le bulletin d'inscription sera actualisé dès que nous disposerons des tarifs proposés par les animateurs.

6 - Locaux de l'Esplanade : la mairie procède actuellement à des travaux en vue de l'installation du CCAS dans les locaux de l'Esplanade. A ce jour, le four de la peinture sur porcelaine a été transféré dans la cuisine attenante à la salle 3. Nous n'avons pas de précisions complémentaires sur la poursuite des travaux.

∞∞∞∞∞∞

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au 02 octobre 2018 à 20h30. Une convocation sera envoyée courant septembre.